

# LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

## JOURNAL MUNICIPAL

#52  
AVRIL  
2026



**C'est fait** P.4

Un hiver festif entre Carnaval,  
Cérémonies et Inaugurations

**C'est en cours** P.6

La Course de la Résistance  
2026 approche !

**Dossier** P.9

Elections municipales :  
budget et nouveau mandat



[www.lacotesaintandre.fr](http://www.lacotesaintandre.fr)



LA CÔTE  
SAINT-ANDRÉ

# TEMPS FORTS



## CÉRÉMONIE DES VOEUX - 9 JANVIER

Vous étiez plus de 350 à avoir assisté à la Cérémonie des vœux 2026. Merci à tous pour ce moment d'échanges riches de sens et cette ambiance chaleureuse !



## SAINTE-GENEVIÈVE DES GENDARMES - 19 JANVIER

Hommage aux hommes et aux femmes de gendarmerie qui oeuvrent chaque jour au service de la population.



## PARCOURS SANTÉ AU PARC ALLIVET - 21 JANVIER

Lors de l'inauguration, les plus jeunes ont offert une belle démonstration de l'utilisation des nouveaux agrès installés tout autour du Parc Allivet.



## PREMIÈRE PIERRE DE LA MAISON DU DÉPARTEMENT (MDD) - 3 FÉVRIER

La nouvelle MDD va offrir de nouveaux services aux habitants de La Côte Saint-André.



## PRÉSENTATION DE LA COURSE DE LA RÉSISTANCE - 3 FÉVRIER

Au Château Louis XI, le Président du Département et le petit-fils du Résistant isérois Gaston Valois sont venus présenter la 12e édition de l'événement qui se déroulera à La Côte Saint-André, le 8 mai 2026.



## CARNAVAL - 27 FÉVRIER

Le Carnaval était haut en couleurs à La Côte Saint-André ! Au programme : défilé jusqu'au Château Louis XI accompagné en rythme par l'Ecole Municipale de Musique.



Prendre soin du cadre de vie à La Côte, soutenir celles et ceux qui la font vivre, et préparer l'avenir dans le respect de l'identité de la Ville



ÉDITO 3

C'EST FAIT 4-5

C'EST EN COURS 6

ÇA VA SE FAIRE 7

DOSSIER 8-10

TRAVAUX 11-12

ASSOCIATIONS 13

ÉCONOMIE 14

COMMERCES 15

EXPRESSIONS 16

HISTOIRE DE 17

AGENDA 18-19

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
Joël Gullon, Maire  
Hôtel de Ville 38260 La Côte Saint-André

RÉDACTEUR EN CHEF  
Caroline Grégoire

RÉDACTION  
Caroline Grégoire, services de la commune

MAQUETTE / MISE EN PAGE  
Amélie Gautron

CRÉDITS PHOTOS  
Ville de La Côte Saint-André,

IMPRESSION  
Prim by Rochat  
Imprimé sur papier recyclé  
avec encres d'origines 100% naturelles

DISTRIBUTION  
Média'com

TIRAGE  
3 200 exemplaires

Dépôt légal  
A parution

Chères Côtaises, chers Côtis,

C'est avec une immense fierté et une profonde gratitude que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de ma réélection pour un troisième mandat de Maire. La confiance que vous m'avez renouvelée est un honneur, et je mesure chaque jour le poids de cette responsabilité. Au nom de toute l'équipe municipale, merci. Nous sommes impatients de poursuivre notre travail et d'écrire ensemble ce nouveau chapitre pour notre commune.

Ma vision de l'action publique a toujours reposé sur un principe simple : être ambitieux dans les projets et rigoureux dans leur réalisation. Ce pragmatisme guide chacune de mes décisions depuis le début de mes fonctions de Maire, il y a douze ans.

Mes deux premiers mandats ont été l'occasion de poser des fondations solides. L'assainissement des finances de la commune a été une priorité absolue : réduire la dette, retrouver des marges de manœuvre budgétaires, bâtir une gestion saine. C'est fort de cette santé financière retrouvée que nous allons désormais pouvoir entreprendre des projets d'envergure, avec sérénité et responsabilité.

Nous avons deux axes de travail : d'abord, améliorer votre quotidien à la Côte Saint-André. Nous souhaitons agir concrètement pour le bien-vivre de chacune et chacun d'entre vous, dans vos quartiers, vos déplacements, vos usages.

Notre seconde priorité : bâtir l'avenir de notre commune. Nous engageons des projets d'ampleur qui transformeront durablement notre territoire — la requalification de la rue de l'Hôtel de Ville, le développement du quartier de la Pépinière, la future Maison des Habitants et Associations, et bien d'autres encore.

Dès aujourd'hui, poursuivons notre projet, ensemble !

**Joël Gullon,**  
Maire de La Côte Saint-André

## Cérémonie des vœux 2026 : Merci !

La traditionnelle Cérémonie des vœux est un moment important pour une municipalité. Elle permet de retracer et les projets qui se sont déroulés au cours de l'année dans la commune, et les directions prises pour l'avenir. Cette année, période de réserve électorale oblige, les futurs projets présentés étaient ceux déjà engagés en 2025. Mais cet événement public permet également de créer du lien entre les élus et les administrés, en présentant les membres du conseil municipal et les actions qu'ils ont menées pour le service public.

Cette cérémonie était notamment la dernière du mandat 2020-2026 et de Mireille Gilibert, première adjointe depuis 2014, et conseillère municipale depuis 2008. La commune remercie chaleureusement Mme Gilibert pour son dévouement durant toutes ces années.



Cette cérémonie s'est voulue, cette année, plus que jamais ouverte à tous, avec un coin ludique pour les enfants avec des jeux en bois, encadré par les agents du centre socioculturel. Vous étiez plus de 350 personnes à partager ce moment avec la municipalité, merci pour votre présence !

## Nouvelles toilettes publiques : hygiène et confort accessibles à tous

Dans le cadre de son programme de modernisation du mobilier urbain, la commune a terminé en mars l'installation des deux nouveaux sanitaires automatiques venus remplacer les sanitaires existants, devenus vétustes, sur la place Saint-André et la place de la Halle.

### Un service moderne, hygiénique et inclusif

Les travaux ont duré deux mois et demi, de mi-janvier à fin mars. Sous la Halle, les nouvelles toilettes sont installées en lieu et place des anciennes, dans les locaux déjà existants. Place Saint-André, c'est une cabine préfabriquée en béton qui a été mise en place, avec un habillage végétalisé. Les deux installations sont pourvues d'un accès PMR, et les toilettes de la Halle comptent deux urinoirs en plus des toilettes fermées. Elles sont pourvues d'un système de nettoyage et de désinfection automatique qui se déclenche après chaque passage, garantissant un espace propre tout au long de la journée.

Une fontaine à eau a également été installée à proximité des sanitaires de la Halle, ainsi qu'un point d'eau dédié aux marchés et aux manifestations.

### Respectons notre cadre de vie

Afin de garantir l'accès aux services essentiels pour tous les Côtis, passants, et pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, l'usage de ces sanitaires demeure gratuit. Nous comptons sur le civisme de chacun pour maintenir ces lieux en bon état.

Financement : 152 865.22 € TTC dont 96 199 € de subventions (37 345 € du Département et 58 854 € de la Région).  
Prestataires : MPS, Gachet, Maurice GLANDUT SAS.



## Encore du mouvement au Parc Allivet !

Depuis le 21 janvier, huit nouveaux agrès ont fait leur apparition au Parc Allivet. Répartis tout autour du parc, ils forment un véritable parcours santé en accès libre, invitant chacune et chacun à bouger, à son rythme, au fil de sa promenade.

Poumon vert de la ville, lieu de rendez-vous pour de nombreuses manifestations sportives et culturelles, le Parc Allivet occupe une position centrale et symbolique. Il se situe à la croisée du centre-ville, du futur quartier La Pépinière — un futur pôle socioéconomique en plein développement — et à proximité immédiate de l'Ehpad l'Eden. Un emplacement qui n'est pas anodin : il fait du parc un espace naturellement propice au vivre-ensemble et aux rencontres intergénérationnelles.

Avec ce parcours santé, la ville réaffirme sa volonté de faire du Parc Allivet un lieu de vie inclusif, où petits et grands, valides et moins valides, jeunes et anciens peuvent se retrouver autour d'un objectif commun : respirer et prendre soin de soi, ensemble.

### À vous de jouer !

Les agrès sont disponibles librement, toute l'année, sans inscription ni horaire imposé. Alors la prochaine fois que vous ferez votre tour du parc, pourquoi ne pas faire une petite halte ? Votre corps vous remerciera — et peut-être croirez-vous un voisin à l'occasion !



## L'édition 2026 du Carnaval, sous le ciel bleu !

Cette année encore, le centre socioculturel, en partenariat avec l'école du Château, a organisé son traditionnel Carnaval le vendredi 27 février au départ de l'école publique du Château avec déambulation déguisée et en musique dans les rues de la Ville puis Embrassement de M. et Mme Carnaval au Château Louis XI !

Ce moment fut animé par l'Ecole Municipale de Musique et particulièrement les percussions qui ont mis de l'ambiance ! Enfin, un chocolat chaud, offert par la Ville, est venu clôturer ce moment festif.

## Un nouvel espace street workout au jardin de ville

Ces derniers mois, d'importants travaux de réaménagement du jardin de ville ont été engagés pour offrir aux habitants un espace plus convivial et adapté à tous les âges. Dans la lignée de ces aménagements, au cours du mois d'avril, une station de street-workout a été installée en accès libre et gratuit pour tous. Que vous soyez sportif confirmé ou simplement en quête d'un peu d'activité physique, cet équipement sera à votre disposition.



La station viendra compléter l'espace jeux déjà installé

## Rendez-vous le 6 juin pour la Fête du Centre Socioculturel !

Pour fêter dignement ce bel espace rénové, le samedi 6 juin, le Jardin de Ville accueillera la fête annuelle du Centre Socioculturel, de 10h à 18h. Une journée haute en couleurs vous attend, avec des animations pour petits et grands, de 0 à 77 ans... et au-delà ! Au programme : ateliers divers et variés, escape game, tir au but, espace dédié aux 0-3 ans, structure gonflable, et encore bien d'autres surprises qui vous seront dévoilées prochainement. Buvette et restauration seront également disponibles sur place. Plus d'informations sur le programme à venir sur nos réseaux sociaux et notre site internet !

## Course de la Résistance 2026,

### Notre commune mise à l'honneur

C'est un rendez-vous à ne pas manquer : cette année, la Course de la Résistance pose ses valises sur notre territoire. Imaginée par le Département de l'Isère et le Musée de la Résistance et de la Déportation, son objectif est simple : lier l'effort sportif, la convivialité, et le devoir de mémoire. Depuis sa création en 2015, la Course de la Résistance a déjà rassemblé 16 000 sportifs.

Le vendredi 8 mai, jour de la capitulation allemande, différents parcours sportifs de randonnées, courses, trails ou boucles cyclo mettront en lumière l'histoire de la Seconde Guerre mondiale sur le territoire de la Bièvre, en passant par Viriville, la Frette, Tullins et Saint-Siméon-de-Bressieux. Ces épreuves traversent des lieux de mémoire de la Résistance iséroise, et ont été pensées pour tous : petits et grands, sportifs aguerris comme simples promeneurs pourront prendre le départ.

### Le Saviez-Vous ?

En 1942, des élèves de l'école du Château Louis XI fondent le Service d'Ordre Gaulliste, qui sera intégré à l'Armée secrète pour mener des actions de résistance et des missions armées.

Le cadre choisi par le Département et le Musée de la Résistance et de la Déportation ne doit rien au hasard. Le point névralgique de cette journée sera le Château Louis XI, ancien établissement scolaire devenu, pendant la guerre, un centre de la Résistance locale. La Cour du Château accueillera le village d'animations en accès libre, qui sera le point de départ et d'arrivée des différents parcours, et qui accueillera expositions historiques, animations ludiques et sportives, et animations culturelles.

La Commémoration du 8 mai 1945 aura lieu à 9h, au Monument aux Morts, sur la place de l'Eglise. Le Départ de la Course nature, épreuve phare de la journée, sera donné à 10h au Château.

Infos + : [www.coursedelaresistance.fr](http://www.coursedelaresistance.fr)



## Le centre de formation du SDIS fête ses vingt ans

La caserne de La Côte Saint-André vous ouvre ses portes pour une journée exceptionnelle

Le Centre de formation départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère célébrera ses 20 ans le 13 juin 2026, lors d'une journée portes ouvertes exceptionnelle organisée de 8h30 à 18h. A cette occasion il sera proposé au public une immersion rare au cœur du site où se préparent chaque année les femmes et les hommes engagés dans la protection des Isérois. Depuis 2006, ce centre constitue un pilier majeur de la montée en compétence des sapeurs-pompiers du département. À l'occasion de cet anniversaire, les équipes ont imaginé un programme riche, alliant découvertes, démonstrations et rencontres.

De nombreuses animations vont ponctuer cette journée : démonstrations opérationnelles des pompiers, exposition de véhicules et des moments forts de la caserne, ateliers participatifs et ludiques (initiations au secourisme et à la prévention routière, escape-game, structure gonflable, parcours...)

### Un rendez-vous familial et convivial

Ouvert à tous, l'événement s'adresse aussi bien aux familles curieuses qu'aux passionnés, futurs pompiers, ou habitants souhaitant mieux comprendre les coulisses du secours en Isère. Les organisateurs vous attendent nombreux pour célébrer cet anniversaire.

#### Infos pratiques

13 juin 2026 - de 8h30 à 18h  
Centre de formation du SDIS - 540 av. Charles de Gaulle  
Entrée libre - restauration sur place

## L'actu culturelle de l'Ecole Municipale de Musique

Retour sur l'édition 2026 du concert annuel

L'Ecole Municipale de Musique a proposé, le 28 mars dernier, son grand concert annuel Music Circus. Autour de cette thématique, les élèves des principales disciplines se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes pour proposer un aperçu éloquent de leur travail et de leur talent. Leurs prestations ont suscité l'adhésion d'un public nombreux, tenu sous le charme de ce spectacle ponctué de moments poétiques et conclu par la Société Philharmonique, partenaire de l'Ecole Municipale de Musique.

### Un travail en harmonie entre l'Ecole de Musique, l'Ecole du Château et le Centre de Loisirs

L'Ecole Municipale de Musique a proposé cette année, dans le cadre de ses missions d'éducation musicale, plusieurs séances d'initiation musicale à quelques classes de l'Ecole publique du Château : un projet initié et conduit par l'enseignante en flûte traversière de l'Ecole Municipale de Musique autour de son instrument. L'an passé, un autre projet avait été conduit en direction des enfants du Centre de Loisirs, leur offrant l'occasion de s'intégrer à un orchestre à cordes, vivant la musique de l'intérieur aux côtés d'enfants la pratiquant régulièrement avec bonheur. Porter la musique au plus grand nombre s'inscrit donc dans les missions essentielles de cet établissement municipal fort de l'expertise de ses 13 professeurs.



### Des cours ouverts à tous !

Ouverte à tous dès la moyenne section, l'Ecole Municipale de Musique accueille enfants, adolescents et adultes, débutants ou confirmés, autour de deux cursus : formation classique et musiques actuelles amplifiées. La formation repose sur trois piliers : formation musicale, pratique instrumentale (13 instruments) et pratique collective, à travers orchestres et ensembles qui animent la vie culturelle locale.

Cette dynamique sera une nouvelle fois au rendez-vous de la Fête de la Musique 2026, les 19 et 20 juin en centre-ville.

#### Ouverture des inscriptions 2026/2027 en juin

À l'EMM au Château Louis XI  
ou au Centre socioculturel.

Infos + sur le site internet : [www.lacotesaintandre.fr](http://www.lacotesaintandre.fr)



# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

## LA DÉMOCRATIE LOCALE S'EST EXPRIMÉE

Les urnes ont parlé. Comme dans toutes les communes de France, les électrices et électeurs de notre ville étaient appelés à choisir leurs représentants pour les six prochaines années. Un rendez-vous civique essentiel, dont vous trouverez dans ce dossier les chiffres et les résultats détaillés, ainsi qu'un éclairage sur le fonctionnement concret de notre nouvelle équipe municipale : comment se constitue un bureau municipal, qui fait quoi, et comment s'organise la gouvernance de notre quotidien.

Car c'est bien là ce qui rend la politique locale singulière : elle n'est pas abstraite. Elle se vit au coin de la rue, dans la cour de l'école, au guichet de la mairie.

Chaque décision prise dans la salle du conseil municipal finit par se traduire en réalité tangible — une route refaite, un équipement sportif agrandi, un service public maintenu ou créé. Élire ses conseillers municipaux, c'est choisir les personnes qui façonneront, concrètement et au jour le jour, le visage de notre ville.

Ce dossier vous donne toutes les clés pour comprendre comment s'organise ce nouveau mandat qui commence. Et pour la suite ? Rendez-vous dans notre prochain numéro, où le budget de la mandature et les grands projets portés par la nouvelle équipe vous seront présentés en détail.

# Municipales 2026 : tous les résultats

Listes élues et nombre de sièges pourvus

CANDIDATURES	LISTE CONDUITE PAR	VOIX	% EXPRIMÉS	SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL	SIÈGES AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Vivons La Côte avec Joël Gullon	M. Joël GULLON	1 143	66,76 %	23	5
La Côte Saint-André pour toutes et tous	Mme Julie MAGNEA	569	33,24 %	4	1

Détail des votes des administrés

ELECTEURS INSCRITS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	PARTICIPATION	ABSTENTION
3261	1 712 52,50% des inscrits	1 787 votants 54.80 %	1 474 personnes 45,20 %

Composition du nouveau Conseil Municipal

FONCTION	NOM ET PRÉNOM	LISTE	FONCTION	NOM ET PRÉNOM	LISTE
Maire	Joël GULLON	Vivons La Côte	Conseiller municipal	Marco BAZAN	Vivons La Côte
1er adjoint	Gilles EMPTOZ	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Geneviève ALIX	Vivons La Côte
2e adjointe	Marilyne JOUVE	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Patricia CANOVAS	Vivons La Côte
3e adjoint	Joris BELLETON	Vivons La Côte	Conseiller municipal	Sébastien METAY	Vivons La Côte
4e adjointe	Sophie AYOUB	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Patricia VACHERON	Vivons La Côte
5e adjoint	Didier RAJON	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Mary ARNAUD-JOUFFRAY	Vivons La Côte
6e adjointe	Yvette SEGLAT	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Maureen BARROSO DE NEIVA	Vivons La Côte
Conseiller municipal	Bernard EMPTOZ	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Manon JOUBERT-BOITAT	Vivons La Côte
Conseiller municipal	Daniel BERT	Vivons La Côte	Conseiller municipal	Francis CORREARD	La Côte Saint-André pour toutes et tous
Conseillère municipale	Monique LEFEVRE	Vivons La Côte	Conseiller municipal	Christophe VIGNON	La Côte Saint-André pour toutes et tous
Conseiller municipal	Jacques MALFROY CAMINE	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Julie MAGNEA	La Côte Saint-André pour toutes et tous
Conseiller municipal	Claude BOULLU	Vivons La Côte	Conseillère municipale	Camille BERGDOLL FANACK	La Côte Saint-André pour toutes et tous
Conseiller municipal	Denis GAVOT	Vivons La Côte			
Conseiller municipal	Yves BONNETON	Vivons La Côte			
Conseillère municipale	Martine VERNAY	Vivons La Côte			

## En 2026, le choix d'un budget primitif de transition

Conformément aux dispositions légales, le budget primitif de la Ville doit être adopté avant le 15 avril — ou avant le 30 avril en année électorale. Cette échéance coïncide cette année avec le calendrier des élections municipales, ce qui impose des contraintes particulières à la gestion des finances locales.

En effet, en cas de renouvellement de l'équipe municipale, la nouvelle majorité se trouverait dans l'obligation de voter un budget primitif dans un délai très court, sans disposer du temps nécessaire à une réflexion approfondie sur les priorités à engager.

Soucieux de préserver la continuité du service public et de faciliter une transmission sereine des responsabilités, le Conseil municipal sortant a décidé d'anticiper cette contrainte en adoptant le budget primitif lors de sa séance du 26 février. Ce budget intègre principalement les projets déjà engagés, garantissant ainsi la stabilité des actions en cours. Cette démarche permet à la nouvelle équipe municipale la liberté de définir ses propres orientations et de les inscrire au budget via des décisions modificatives, sans être contrainte par l'urgence du calendrier. Un budget complémentaire, intégrant de nouveaux projets, pourra être présenté dans les prochains mois.

# La mise en place du nouveau Conseil Municipal :

## Le déroulement étape par étape

**DIMANCHE 15 MARS**  
Elections

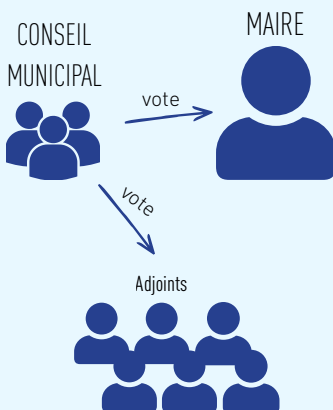
NOUVEAU  
CONSEIL MUNICIPAL



**Le soir des élections**, les élus formant le nouveau conseil municipal sont officiellement désignés. Dans notre commune, deux listes ont candidaté aux élections : il n'y a donc eu qu'un seul tour. Le nombre d'élus dépend du nombre d'habitants de la commune : à la Côte Saint-André, **le conseil municipal compte 27 membres**.

La liste arrivée en tête obtient d'emblée 50% des sièges, puis le reste des sièges est attribué à la proportionnelle entre les deux listes.

**MARDI 20 MARS**  
Installation



Le nouveau conseil municipal doit **se réunir très rapidement**, entre le vendredi et le dimanche suivant l'élection. Durant cette séance :

- Le Conseil Municipal élit le Maire
- Le Conseil Municipal élit les adjoints
- Le Maire lit à l'ensemble du Conseil la Charte de l'Elu

**La Charte de l'Elu** est un document déontologique qui recense les droits et devoirs d'un élu municipal durant son mandat.

**MARDI 31 MARS**  
Commissions  
et représentations



Le conseil municipal délègue certaines compétences au Maire, et le Maire confie à chaque adjoint un **domaine de compétences** précis, par le biais d'un arrêté municipal. Enfin, des conseillers municipaux sont élus en tant que représentants de la commune dans différentes instances : commissions, conseils d'administration, syndicats mixtes, etc.

**Les décisions du conseil municipal sont publiques, chacun peut en prendre connaissance.**

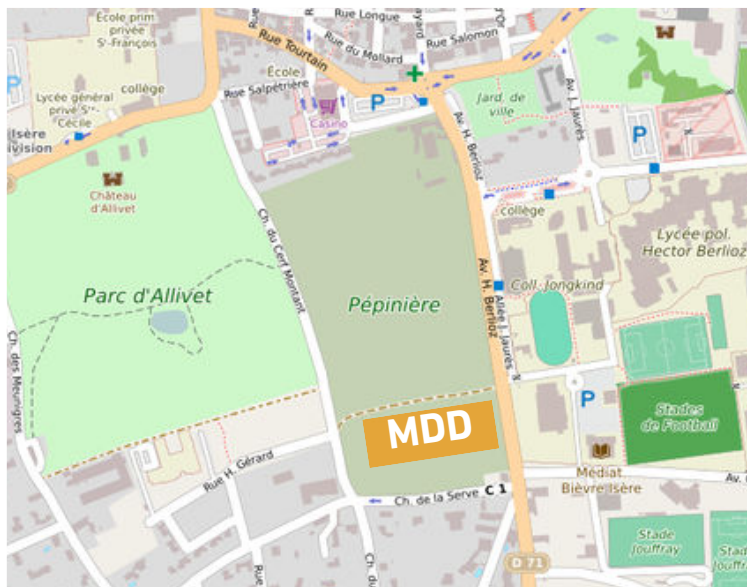
Vous pouvez retrouver leur version numérisée sur le site internet de la Mairie, à l'adresse suivante : <https://www.lacotesaintandre.fr/actes-administratifs/>

### Le saviez-vous ?

Afin de faciliter l'accès à l'information pour tous, la Mairie publie, pour chaque conseil, un document "Ce qu'il faut retenir" qui explique de façon synthétique les décisions prises par le conseil municipal.

# Le futur quartier de la Pépinière

## Une vision stratégique au coeur de la commune



La collectivité a lancé une mission de maîtrise d'œuvre pilotée par un groupement de bureaux d'études pluridisciplinaires depuis janvier 2026 afin d'imaginer le développement d'un futur quartier sur le site de la Pépinière.

Cette mission de maîtrise d'œuvre devra permettre d'identifier les clefs de réussite et les points de vigilance pour réussir le développement de ce quartier.

En tant qu'habitants, commerçants et usagers, vous serez associés à cette réflexion afin de partager votre vision, vos attentes et vos besoins sur le territoire.

## Maison du Département : Le chantier a démarré !



C'est une nouvelle étape importante pour notre commune. Le 3 février dernier, la première pierre de la future Maison du Département de la Bièvre a été posée sur le site du quartier de la Pépinière, en présence du Président du Département Jean-Pierre Barbier, des Vice-présidents Bernard Perazio et Cyrille Madinier, des Conseillères départementales Claire Debost et Isabelle Mugnier, et du Maire Joël Gullon.

Ce nouveau bâtiment, attendu pour l'été 2027, sera bien plus qu'un simple équipement administratif. Sur deux étages et 2 370 m<sup>2</sup>, il regroupera 70 agents départementaux et offrira aux habitants du territoire un guichet unique pour de nombreux services : enfance, autonomie, santé, éducation et aménagement. Le centre médico-social et le centre de santé sexuelle, déjà installés à La Côte Saint-André, y trouveront également leur place.



Le choix de notre ville n'est pas anodin. Par sa situation géographique centrale et son rôle structurant pour le territoire de la Bièvre, la Côte Saint-André s'est imposée naturellement pour accueillir cet équipement, en remplacement de l'ancienne Maison du Département de Beaurepaire.

Le bâtiment, conçu par le cabinet Milk Architectes, se distinguera aussi par son ambition environnementale : matériaux bio-sourcés, béton bas carbone, géothermie et panneaux photovoltaïques lui permettront d'atteindre le niveau passif. Son architecture s'inspirera par ailleurs des codes locaux pour s'intégrer au quartier de façon harmonieuse.

Côté finances, le Département investira 9 millions d'euros dans cette construction, avec un soutien complémentaire de l'Ademe de 35 000 € pour le dispositif de géothermie.

Enfin, des espaces mutualisés ouverts aux associations et à la vie locale seront accessibles via le dispositif « 1 clic, 1 salle », faisant de ce futur bâtiment un lieu réellement vivant au cœur du quartier de la Pépinière.

## Dispositif “La Côte Rénove”

Vers un logement décent pour tous

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et gratuit grâce à l'opérateur mandaté par la commune, URBANIS, qui vous accompagne de A à Z pour votre projet de travaux et de recherche de subventions.

Accompagnement  
personnalisé

Amélioration et  
rénovation de  
logements

Recherche de  
subventions

Permanence en Mairie sur  
RDV tous les 15 jours le jeudi  
de 10h30 à 13h.

Prise de RDV auprès du  
service urbanisme au  
04 74 20 28 70.



## Avenue du Maréchal Foch et chemin du Cerf Montant : une meilleure sécurité en mobilité douce

### Un trottoir pour toutes les mobilités

La Ville poursuit son travail d'aménagements autour du Parc Allivet. Pensé pour favoriser les mobilités douces, le nouveau trottoir de l'avenue du Maréchal Foch offre un espace de circulation sécurisé et confortable pour les piétons. En complément de ces travaux de surface, la municipalité a profité de l'occasion pour optimiser la gestion des eaux pluviales, un enjeu crucial pour la pérennité de nos infrastructures et la protection de l'environnement.

Le cheminement se poursuit jusqu'à la zone des Meunières, via un marquage au sol spécifique, pensé pour extraire le plus rapidement possible les piétons de la route départementale, un axe particulièrement fréquenté, afin de réduire la cohabitation avec le flux automobile.



### Continuité et sécurité

Sur le chemin du Cerf Montant, section en “zone de rencontre” qui partage l'usage de la voie entre piétons et voitures, la barrière bois a été prolongée pour offrir un chemin de circulation mieux sécurisé aux cyclistes.

Avec l'achèvement de ces travaux, la commune poursuit ses efforts sur la sécurisation et la modernisation de voies, pour transformer durablement l'espace public et offrir des déplacements plus sûrs et mieux partagés pour l'ensemble des usagers, particulièrement dans les lieux propices aux promenades et balades tranquilles.

De quoi profiter de notre commune pour les beaux jours !

## “Via Parady”, Un parcours de sculptures en plein air pour valoriser le chemin de Parady

De gauche à droite : Pacom, Catherine Roc, Alain Bourdel, Raymond Riban, Claude Boullu, Cyril Glandut, Bernard Roudet, et Thierry Darribau.

### L'Association des Amis du Festival Berlioz lance "Via Parady", un projet culturel inédit qui transformera le chemin reliant La Côte Saint-André et Gillonnay en galerie d'art à ciel ouvert.

Fidèle à la vision de Jean Boyer pour qui "La Côte Saint-André, Terre des Arts" incarnait l'essence même de la cité, l'Association des Amis du Festival Berlioz s'apprête à donner vie à un nouveau projet culturel, baptisé "Via Parady". Ce parcours artistique empruntera le chemin de Parady à La Côte Saint-André et le chemin Paradis à Gillonnay. « L'art trouve sa place dans la cité, la peinture et la sculpture dans les pas de Jongkind, la musique et la littérature dans ceux de Berlioz », rappelle l'association, citant Jean Boyer : « Un peuple ne peut espérer et donner la vie s'il n'a pas au fond de ses tripes le désir permanent de cultiver ces Arts fondamentaux. »

#### Un parcours sculpté en milieu naturel

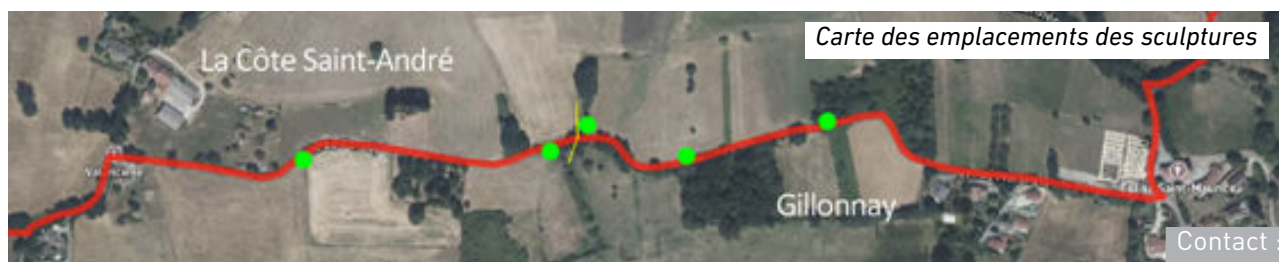
L'association a souhaité créer un site culturel en plein air où sont installées des sculptures monumentales. Ce projet collectif, né il y a un an en partenariat avec les mairies de La Côte Saint-André et Gillonnay ainsi que l'association Côté Patrimoine, a vu le jour au début de l'année. Cinq sculpteurs locaux – Catherine Roc, Thierry Darribau, Pierrick Buisson, Alain Bourdel et Bernard Roudet – ont installé leurs œuvres de grandes dimensions (2 à 3 mètres de hauteur) le long du parcours : deux sculptures en bois, deux en pierre, et une en métal. Le projet s'inspire de "Sculptures aux 4 Vents", lieu culturel renommé de la commune de Vatilieu, dans le sud-Grésivaudan.

#### Une mobilisation collective réussie

Porté et financé par l'Association des Amis du Festival Berlioz, le projet a bénéficié de l'engagement de nombreux acteurs locaux. Grâce à l'implication de Claude Boullu et Raymond Riban, cinq propriétaires et exploitants de parcelles situées sur le site de Parady – Claude Boullu, Jean-Claude Paillet, Chrystèle Albouy, François Rabatel et Jean-Yves Sillans – ont donné leur accord pour accueillir les sculptures. « Quand la Culture rejoint l'Agriculture devant l'un des plus beaux paysages de notre région... la Bièvre, pour le plus grand plaisir de tous », souligne l'association qui les remercie vivement. Les entreprises professionnelles Glandut et Gachet ont aussi apporté leur concours à la réalisation des socles destinés à accueillir les œuvres, un soutien précieux salué par tous les porteurs du projet.

#### Culture, patrimoine et attractivité territoriale

Les objectifs sont multiples : créer une animation culturelle durable sur les deux communes, renforcer leur synergie, enrichir leur patrimoine et rendre l'art accessible gratuitement au plus grand nombre dans l'espace public. Ce parcours bénéficie d'un atout majeur : il se situe sur le chemin de Compostelle, sur la ligne Genève-Le Puy-en-Velay, très fréquentée tout au long de l'année. Il offrira ainsi une attractivité supplémentaire tant aux habitants de la Bièvre qu'aux pèlerins de passage. L'installation des œuvres s'est achevée courant mars et l'inauguration aura lieu le 25 avril.



Carte des emplacements des sculptures

Contact :

Présidente de l'association : Jocelyne Glandut-Ghibaudo - 06 80 74 01 88

[www.amisdufestivalberlioz.fr](http://www.amisdufestivalberlioz.fr)

Page Facebook : Association les Amis du Festival Berlioz

## Mise en service du méthaniseur Secteur des Charpillates



### C'est quoi, un méthaniseur ?

Un méthaniseur est une installation qui transforme des déchets organiques (fumier, biodéchets...) en biogaz, une énergie renouvelable, grâce à la fermentation naturelle.

Écologique, ce processus permet aussi de produire un engrais naturel utilisable en agriculture. Cette installation s'inscrit dans une démarche de transition énergétique locale, au service de la production d'une énergie renouvelable et de la valorisation des déchets organiques.

Le méthaniseur porté par des agriculteurs du territoire, au sein de la SAS BioGaz, a été mis en service en mars, avec l'injection du biogaz produit dans le réseau GRDF. Lors de la mise en service d'un méthaniseur, il est nécessaire de brûler une partie du biogaz qui est impropre à l'injection : ce phénomène crée une grande flamme visible

Le méthaniseur est alimenté par des biodéchets agricoles et des Cultures IntermédiaIRES à Vocation Énergétique (CIVE) issus de l'agriculture locale, dans le strict respect de la réglementation. Après transformation en biogaz, la matière résiduelle, sans odeur (contrairement au fumier), sera utilisée comme engrais. Au-delà du traitement des déchets agricoles, cet équipement apportera un complément de revenus aux agriculteurs et contribuera activement à la transition énergétique du territoire.

## Des apprentis du lycée Hector Berlioz en lice pour le Meilleur Apprenti de France 2026 !

Jules Gillet et Aymeric Pontus, tous deux inscrits en Bac professionnel Technicien Menuisier Agenceur, participent actuellement à l'une des compétitions les plus exigeantes de l'artisanat français. Pour décrocher ce titre convoité, les deux apprentis doivent réaliser un ouvrage technique complet, évalué sur des critères stricts de précision, de rigueur et de maîtrise des gestes professionnels.

Ils sont épaulés dans cette aventure par leurs entreprises partenaires — la Menuiserie CARCO à Beaurepaire et la Menuiserie ROCHEGÛE à Châteauneuf-des-Galants — ainsi que par le GRETA Nord Isère, qui assure leur suivi pédagogique tout au long de la formation et de la préparation au concours. Une belle synergie entre école et entreprise, ancrée dans le territoire.

Au-delà du palmarès, la participation de Jules et Emeric est déjà une fierté collective : elle met en lumière l'excellence de la formation professionnelle locale et l'engagement des jeunes du territoire. Toute la commune leur souhaite pleine réussite dans cette belle aventure.



Aymeric (à gauche) et Jules (à droite),  
épaulés par leur professeur Mickael DIAS

DÉMÉNAGEMENT

STARTHOM IMMOBILIER



Agence immobilière  
13 rue de l'hôtel de ville  
Tél. : 04 58 17 17 19

NOUVEAU COMMERCE

MARINE BARD



Ostéopathe animalier  
10 rue de la République  
Tél. : 06 73 36 09 91

CABINET

REFLEXO ZEN



Thérapeute réflexologue  
40 chemin du haut poulardière  
Tél. : 07 61 38 04 70

NOUVEAU COMMERCE

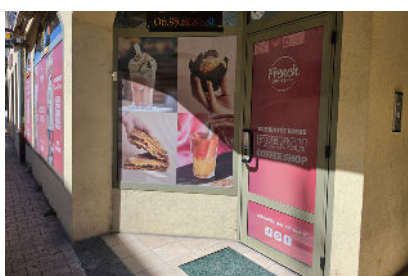
NEIGE & BEN



Instruments de musique  
8 rue de l'hôtel de ville  
Tél. : 04 37 04 01 21

NOUVEAU COMMERCE

FRENCH COFFEE SHOP



Café-restaurant  
36 rue de la République



Retrouvez toutes leurs informations pratiques sur le site des Vitrines Côtoises

[www.vitrinescotoises.fr](http://www.vitrinescotoises.fr)

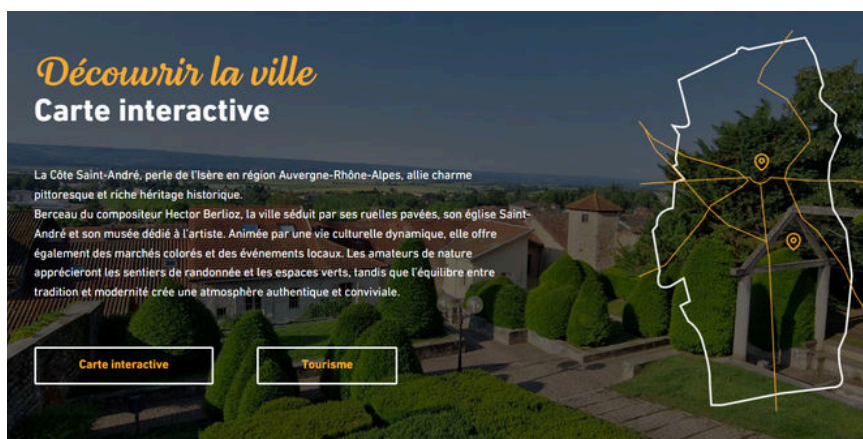


LES VITRINES  
CÔTOISES

## La carte interactive de la commune

Saviez-vous que le site internet de la commune disposait d'une carte interactive ? Vous pouvez y trouver tous les services et points d'intérêt à La Côte Saint-André : points d'accroche-vélo, commerces, services publics, lieux patrimoniaux...

Vous constatez une info obsolète ou manquante ? Signalez-le en écrivant à [contact@lacotesaintandre.fr](mailto:contact@lacotesaintandre.fr) !



<https://www.lacotesaintandre.fr/carte-interactive-de-la-commune/>

## Groupe municipal "La Côte-Saint-André pour toutes et tous"

Julie Magnea, Francis Corréard, Camille Bergdoll-Fanack, Christophe Vignon

Le 15 mars, 35% des inscrits de La Côte-Saint-André ont porté leur confiance à l'équipe du maire sortant. Les 4 élu.es de notre liste au sein du conseil municipal prennent en compte cette réalité. Ainsi, faute de mettre en œuvre nos mesures proposées, nous suivrons le programme qui a obtenu l'assentiment des Côtôises et Côtôis. Nous vous rendrons compte des enjeux et actions mises en œuvre. Vous pourrez ainsi connaître quelles réalités se cachent parfois derrière les mots.

Tranquillité publique. Sujet d'importance avec un nombre de délits élevé (340/an en moyenne), nous soutiendrons les actions de prévention en plus de celles de la police municipale. Pour la sécurité routière, nous demanderons l'instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h en centre bourg et veillerons au maintien des dispositifs de sécurité [enlèvement récent des équipements chemin des Meunières].

Mobilités et accessibilité. Côté stationnement, la cession de terrains communaux et la signalisation insuffisante des parkings n'améliorent pas la situation. L'accessibilité n'a fait l'objet d'aucune action stratégique lors des 2 précédents mandats. Nous proposerons de définir un schéma directeur de circulation et de réfection de la voirie avec l'instauration d'un programme pluriannuel de travaux.

Culture, Loisirs. La Côte-Saint-André est identifiée comme un désert culturel contribuant à la faible attractivité de la commune. Nous serons attentifs au développement d'une offre culturelle adaptée et aux moyens alloués.

Cadre de vie. Avec plus de 300 logements vacants, certains étant vétustes voire insalubres l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) doit allouer des moyens à la hauteur du besoin, pour éviter le basculement rapide vers une option «démolition».

Jeunesse et vie sociale. Sujet majeur, dans une commune dont 35 % de la population a moins de 30 ans. Nous demanderons que la formation des jeunes citoyens et citoyennes ait la place qu'elle mérite. Nous veillerons à la mise en œuvre des moyens nécessaires pour promouvoir l'école de musique et le tissu associatif, pour offrir aux jeunes un cadre favorable à leur épanouissement.

Economie et Commerces. La commune reste un territoire à faible dynamisme, avec peu d'innovation, peu d'entreprises à forte capacité d'embauche. Nous aspirons à l'émergence d'un projet de territoire global et structurant, en lien avec l'intercommunalité. La situation du commerce au centre bourg est critique, accentuée par une politique municipale de laisser faire en matière d'implantation des grandes surfaces. Nous veillerons à ce que la politique d'aménagement n'aggrave pas davantage cette situation.

Santé et solidarité. Nous veillerons à la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour construire une politique d'action sociale concertée avec les habitantes et habitants.

[contact@lacotesaintandrepourtous.fr](mailto:contact@lacotesaintandrepourtous.fr)

## Groupe municipal "Vivons la Côte"

Geneviève Alix, Mary Arnaud-Jouffray, Sophie Ayoub, Maureen Barroso De Neiva, Marco Bazan, Joris Belleton, Daniel Bert, Yves Bonneton, Claude Boullu, Patricia Canovas, Gilles Emptoz, Bernard Emptoz, Denis Gavot, Joël Gullon, Manon Joubert-Boitat, Marilynne Jouve, Monique Lefevre, Jacques Malfroy Camine, Sébastien Metay, Didier Rajon, Yvette Seglat, Patricia Vacheron, Martine Vernay

L'engagement municipal pris par « Vivons La Côte avec Joël Gullon » lors des dernières élections repose sur une conviction simple : servir l'intérêt général et améliorer concrètement le quotidien de chaque Côtôise et Côtôis.

Depuis le début de cette nouvelle mandature, notre équipe menée par Joël Gullon agit avec sérieux, constance et sens des responsabilités, fidèle au programme sur lequel elle a été élue.

Ce programme est le cap, la ligne directrice, celle qui guide chacune des décisions et donne de la cohérence à l'action de la municipalité dans la durée. La Côte est un centre-bourg, qui est vivant grâce à vous, côtôises et côtôis et vos attentes sont claires. Vous souhaitez des réponses utiles, efficaces et adaptées à votre quotidien bien plus que des débats inspirés de la politique nationale. Ce sont des actions concrètes qui sont attendues.

Lors des élections municipales, le choix démocratique des électeurs a été sans ambiguïté.

Avec 66,76 % des suffrages exprimés pour la liste « Vivons la Côte », soit le meilleur résultat aux élections municipales depuis 2014, les Côtôises et les Côtôis ont retenu notre programme.

Nous vous remercions de votre confiance qui nous honore et nous oblige. Elle nous donne la légitimité incontestable et nécessaire pour agir, mais aussi le devoir d'être à la hauteur.

Nous sommes aujourd'hui les représentants de ceux qui ont voté pour notre liste, de ceux qui ont exprimé une opinion différente et de ceux qui n'ont pas souhaité participer. Pour les colistiers de l'équipe Vivons la Côte, gouverner, c'est rassembler, écouter, décider avec équité et responsabilité. C'est faire vivre les valeurs républicaines au quotidien.

Notre équipe a fait le choix du rassemblement, du pragmatisme et de l'action centrée sur des enjeux locaux, sans idéologie, sans posture politicienne, menée par des élus citoyens de proximité qui privilégient l'expérience, l'écoute et le sens du concret. C'est dans cet esprit républicain que nous exercerons notre mandat. Le respect de chacun guide nos décisions.

Être élu, c'est représenter tous les habitants, y compris ceux qui ne nous ont pas choisis. Nous invitons chacun à juger notre équipe sur des faits, nos réalisations, nos projets, notre engagement. Nous avancerons avec un cap clair, dans l'unité, le respect et au service de tous.

Pour conclure, la feuille de route de l'équipe Vivons La Côte s'appuie sur une conviction forte : il faut poursuivre ce qui a été commencé depuis 2014, en renforçant notre engagement collectif.

Notre équipe viendra régulièrement présenter en Conseil municipal l'avancement de nos projets au service de l'ensemble des côtôises et des côtôis.

## Rendre la culture et le patrimoine accessibles à tous, à portée de smartphone !

La Côte Saint-André possède un patrimoine architectural d'une richesse exceptionnelle. Pour permettre à chacun de l'explorer et de mieux le connaître, la Ville et l'association Côté Patrimoine ont conçu un circuit touristique qui traverse les lieux chargés d'histoire de notre commune.

Ce parcours prend désormais une nouvelle dimension grâce à la mise en place de QR codes apposés sur les bâtiments jalonnant l'itinéraire. L'Église Saint-André, la Halle Médiévale, mais aussi certains éléments du patrimoine privé — avec l'aimable autorisation de leurs propriétaires — sont ainsi mis en valeur. Sur place, un QR code peut être scanné via l'appareil photo de votre téléphone portable. Vous serez alors dirigé sur le site internet de la commune, sur la page dédiée au bâtiment, qui présente un résumé du lieu, et pour les plus curieux, son histoire détaillée agrémentée d'illustrations.

### Le Saviez-Vous ?

La Côte Saint-André compte parmi les 5 villes iséroises les plus dotées en Monuments Historiques !

### Une démarche participative et vivante

Ces contenus ne sont pas figés : ils ont vocation à s'enrichir au fil du temps. Si vous possédez des informations, des documents ou des souvenirs liés à l'un de ces bâtiments et à son histoire, nous vous invitons à nous en faire part. Vos témoignages et vos sources permettront de compléter et d'approfondir la connaissance de notre patrimoine commun.



**Pour partager vos informations sur notre Patrimoine, contactez le service communication :**  
**communication@lacotesaintandre.fr**

Retrouvez tous les articles sur l'histoire de La Côte Saint-André à cette adresse :  
<https://www.lacotesaintandre.fr/a-voir-a-faire/>

## ÉTAT CIVIL

Du 12 novembre 2025 au 4 mars 2026



### NAISSANCES

FENECH MICHELON Matthias,  
 MARMOUCHI ALIOV Mirhan,  
 BRUNO Tyzer, POIZAT THOMAS  
 Angelo



### PACS

ROYER Marianne et CHAUGIER  
 Nicolas, DUPUIS Sylvain et  
 GIBELIN Aurélie



### MARIAGES

GUILLOT Antoine et MBEZELE  
 NDONG Elisabeth



### DÉCÈS

FABRY Michel, RABILLOUD  
 Jean-Guy, VEYRON Maurice,  
 THOMAS veuve MONIN Andrée,  
 HÉNIQUE Jean-François, EONO  
 André, GAILLARD Roger,  
 RAMPOM épouse MASSOT  
 Danielle, CHARROUD Roger,  
 JAY veuve BERTHON Suzanne,  
 MARGUET Raymonde

# AGENDA

## DIM BRUNCH

MAI **3** Proposé par la Cerise sur le café

- 📍 7 place de la Halle
- 🕒 De 9h30 à 11h30
- 😊 Ouvert à tous
- 💰 De 15€ à 20€

Venez bruncher en famille entre amis, on s'occupe de régaler vos papilles... Vous n'avez qu'à profiter ! Pensez à réserver jusqu'au jeudi 30/04 maximum en boutique ou au 0426058324.

## DIM LOTO BOUSE

MAI **3** Proposé par ALESA du LEGTA de La Côte Saint-André



- 📍 Parc Allivet
  - 🕒 De 11h à 15h30 - ouverture billetterie à 10h30
  - 😊 Tout public
  - 💰 3€ = 1 case
- Tarif dégressif pour l'achat de 5 et 10 cases

Un terrain est quadrillé et numéroté, des vaches y sont installées, et dès qu'une vache dépose sa bouse sur une case, le propriétaire de cette case remporte un lot. Le jeu repose sur le hasard, la bonne humeur et beaucoup de rires. Cet événement est avant tout solidaire : l'ensemble des bénéfices sera reversé à l'association Bercaill Paysan, engagée pour l'agriculture paysanne et locale. Il s'agit également d'un projet étudiant, porté collectivement avec motivation et enthousiasme.

Environ 2000 euros de lots sont à gagner. De nombreuses animations rythmeront la journée : animations enfants, marché, fanfare, buvette et restauration, pour faire de cet événement une grande fête conviviale, familiale, ouverte à toutes et tous, sans inscription préalable.

LOTO BOUSE  
FAUT QUE ÇA BOUSE !

LES BÉNÉFICES IRONT À L'ASSOCIATION DU BERCAILL PAYSAN

**LE DIMANCHE 3 MAI  
AU PARC ALLIVET  
À LA CÔTE SAINT-ANDRÉ**

PARIE SUR UNE CASE...  
SI LA VACHE FAIT SA BOUSE DESSUS, TU GAGNES !

2000€ DE LOTS À GAGNER :  
SCIE STIHL, VÉLO, ENCEINTE...

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE  
ANIMATION POUR ENFANTS

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE À 10H30

loto.bouse\_acse

Arboriste, BRICOMARCHÉ, COOP, PIONEER, LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

## DU EXPOSITION BOZ'ARTS

MAI **8 au 10** Proposée par l'association artistique Balbins Ornacieux

- 📍 Espace Jongkind - 2 rue de l'Hôtel de Ville
- 🕒 De 10h à 18h
- 😊 Ouvert à tous - Entrée libre

Vernissage le 09/05 à 12h.



## LUN CONFÉRENCE

MAI **11** Proposée par l'Atelier Culturel de la Bièvre

- 📍 Salle Aile Nord - Château Louis XI
- 🕒 De 14h30 à 16h30
- 😊 Adhérents
- 💰 Adhésion annuelle 10€ - Entrée 5€

Regard porté sur le développement en Afrique. Action de l'Association ABCD au Bénin  
Conférencier : Bernard Gatel. Infos + : aciablcsa@gmail.com

## LUN 30 ANS DE L'ASSOCIATION RANDONNÉES PROMENADES

MAI **18** Proposée par l'association "Randonnées promenades"

- 📍 Sous le préau du Parc Allivet
- 🕒 A partir de 11h
- 😊 Adhérents et leurs invités - Gratuit

Pour fêter ses 30 ans, l'association organise une journée festive pour ses adhérents et leurs invités.

## MAR CINÉMA

MAI **19** Proposé par la Ville



- 📍 Amphithéâtre Ninon Vallin  
57 avenue Charles de Gaulle
- 💰 Tarif réduit 4.50€ - tarif normal 5.50€

Premier film projeté à 18h  
Second film projeté à 20h30  
Programme disponible sur nos réseaux sociaux



**MER AUDITION INTERCLASSES**

**MAI 20** Proposée par l'Ecole Municipale de Musique

📍 Château Louis XI - Salle Walter

🕒 A 18h30

👤 Tout public

🆓 Gratuit

**VEN COLLECTE DE SANG**

**MAI 22** Proposée par l'Etablissement Français du Sang Grenoble

📍 Salle des fêtes - Château Louis XI

🕒 De 15h30 à 19h

😊 De 18 à 70 ans révolu

Don de sang bénévole, anonyme et gratuit. Avoir 18 ans, peser plus de 50kg, être en forme, bien hydraté et non à jeun.

**SAM ATELIER VANNERIE PAPIER**

**MAI 23** Proposé par la boutique "Du papier à l'arbre"

📍 89 rue de la République

🕒 De 10h à 12h et de 14h à 16h

😊 Ados - Adultes

💰 45€ (85€ si participation aux 2 ateliers de la journée)

Matin : Création d'un vase en vannerie papier qui pourra accueillir un beau bouquet de fleurs en origami l'après-midi (priorité pour les personnes qui s'inscrivent aux deux ateliers de la journée).

Après-midi : Création d'un bouquet de fleurs en origami (priorité aux personnes s'inscrivant aux deux ateliers de la journée)

Infos + : 06 31 20 91 42

**DU EXPOSITION MJ'ARTS**

**MAI 28 au 31** Proposée par la MJC de La Côte Saint-André

📍 Espace Jongkind - 2 rue de l'Hôtel de Ville

🕒 Jeudi : 10h/12h30 - Vendredi et Samedi : 10h/12h et 14h/19h / Dimanche : 10h/12h et 14h/18h

😊 Ouvert à tous - Entrée libre

Vernissage le 29 mai à 18h.

**VEN CONCERT "PK LATIN PROJECT"**

**JUIN 5** Proposé par l'Association des Amis du Festival Berlioz

📍 Place de l'Eglise, sous le kiosque

🕒 19h

😊 Ouvert à tous

🆓 Gratuit

**SAM FÊTE ANNUELLE DU CSC**

**JUIN 6** Proposée par le centre socioculturel "Les Sources"

📍 Jardin de Ville

🕒 De 10h à 18h

😊 Entrée libre - ouvert à tous

**VEN CONCERT "THE BLUES ROCKERS"**

**JUIN 12** Proposé par l'Association des Amis du Festival Berlioz

📍 Place de l'Eglise, sous le kiosque

🕒 19h

😊 Ouvert à tous

🆓 Gratuit

**SAM 20 ANS DU CENTRE DE FORMATION DU SDIS**

**JUIN 13** Proposé par le SDIS

📍 SDIS - avenue Charles de Gaulle

🕒 8h30 - 18h

😊 Ouvert à tous

🆓 Gratuit

**FÊTE DE LA MUSIQUE**

**JUIN 20 et 21** Proposée par l'Ecole Municipale de Musique

📍 Centre-ville

😊 Ouvert à tous

🆓 Gratuit

**SAM TIRAGE AU SORT DE LA FÊTE DES PÈRES**

**JUIN 21** Proposé par l'association CSA Commerces +

📍 SDIS - avenue Charles de Gaulle

🕒 8h30 - 18h

😊 Ouvert à tous

🆓 Gratuit

Faites tamponner votre Carte Chance et gagnez des chèques cadeaux dans vos commerces côtis !

# N° UTILES

**MAIRIE DE LA CÔTE SAINT-ANDRÉ**

2 rue de l'Hôtel de Ville 38260 La Côte Saint-André cedex 01  
04 74 20 53 99

contact@lacotesaintandre.fr

www.lacotesaintandre.fr

Du lundi au vendredi : Lundi, jeudi et vendredi 9h-12h & 13h30-16h30, mardi 9h-12h & 13h30-18h30, mercredi 9h-12h & 13h30-17h + le dernier samedi du mois 9h-12h

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

2 Rue de l'Hôtel de Ville  
04 74 20 88 05

Du lundi au vendredi 9h-12h

ccas@lacotesaintandre.fr

**CENTRE SOCIOCULTUREL "LES SOURCES"**

3 avenue Jean Jaurès  
04 74 20 57 10

lessources@lacotesaintandre.fr

Du lundi au mercredi 8h30-12h & 13h30-18h, jeudi 13h30-18h, vendredi 8h30-12h & 13h30-17h

**ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

Château Louis XI  
2 rue Jacques de Saint Georges  
04 74 20 31 21  
ecoledemusique@lacotesaintandre.fr

**BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ**

1 avenue Roland Garros  
Grenoble Air Parc  
38590 Saint Étienne de Saint Geoirs  
04 76 93 51 46  
www.bievre-isere.com

**DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE**

Chemin des Charpillates  
04 74 20 33 03  
Lundi 14h-18h, du mardi au samedi 9h-12h et 14h-18h

**MAISON FRANCE SERVICES**

24 avenue Jongkind  
04 74 20 31 57  
msap@bievre-isere.com  
Lundi au jeudi 09h-12h & 13h30-17h, vendredi 09h-12h & 13h30-16h30

**OFFICE DE TOURISME**

1 bd de Lattre de Tassigny  
04 74 20 61 43  
contact@terresdeberlioz.com  
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Jeudi et samedi de 9h à 12h30

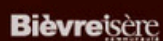


# COURSE DE LA RÉSISTANCE

VENDEDI 8 MAI 2026

LA CÔTE SAINT-ANDRÉ


 MUSÉE DE LA RÉSISTANCE  
ET DE LA DÉPORTATION  
DE L'ISÈRE  
GRENOBLE

 Bièvre isère

 LA CÔTE  
SAINT-ANDRÉ

 Viriville  
Communauté de villages à vivre



 NaCVG



 A RAMHIS

 isère  
LE DÉPARTEMENT